

V. LA SITUATION ET LE COMPORTEMENT DES ENTREPRISES

1. La situation financière des entreprises

La part de l'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières dans leur valeur ajoutée, tombée à un minimum historique en 1981, connaît un redressement au premier semestre 1982 : elle revient à un niveau sensiblement égal à celui de l'année 1980 et un peu en retrait du niveau moyen des années 1975-1979. L'excédent brut d'exploitation des sociétés a progressé de 12 % au premier semestre 1982 contre 6,3 % pour le prix de la demande totale. Cette revalorisation bénéficie à la fois de la croissance du volume de la valeur ajoutée et d'une croissance des prix plus rapide que celle des coûts unitaires. Elle bénéficie aussi de facteurs temporaires, comme la modération en début d'année des impôts liés à la production.

Pouvoir d'achat du revenu des sociétés
(défateur : indice de prix de la demande totale)

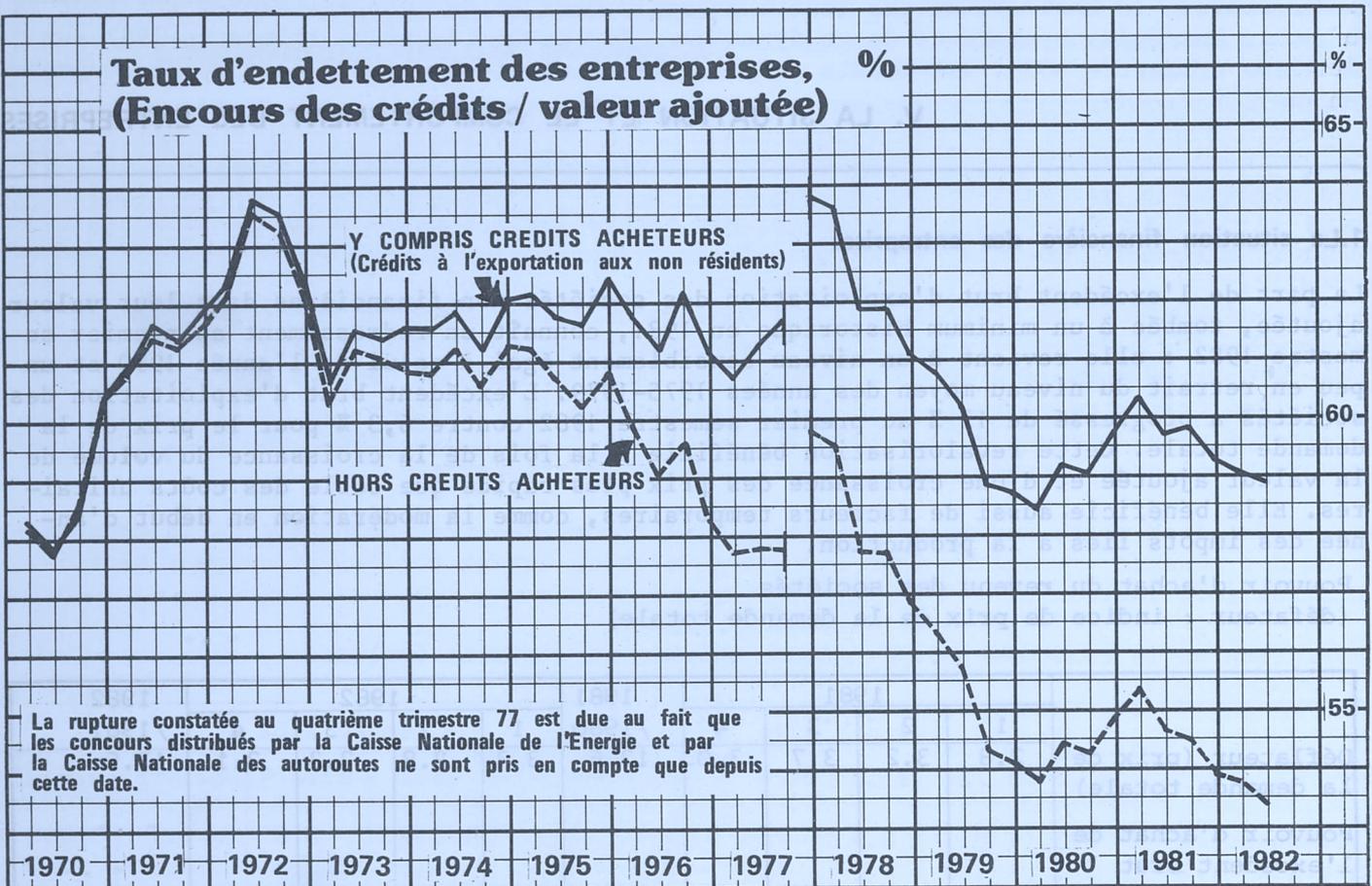
	1981				1981 /1980	1982				1982 /1981
	1	2	3	4		1	2	3	4	
Déflateur (prix de la demande totale)	2.8	3.2	3.7	3.0	12.6	3.3	2.8	2.3	2.1	12.5
Pouvoir d'achat de l'excédent brut d'exploitation ..	-2.2	2.6	-1.9	3.6	-5.4	1.6	3.9	-6.5	+4.6	+ 4.7
Pouvoir d'achat de l'épargne brute ..	-11.2	3.0	-5.6	-3	-23.5	-0.5	+23.5	-13.7	+11.6	+7.0

La part de l'épargne brute dans la valeur ajoutée suit avec quelque retard le mouvement d'amélioration enregistré par l'excédent brut : la progression très forte de la masse des intérêts en 1981 (+ 33,3 %), les prélèvements fiscaux forts au quatrième trimestre 1981 et au premier 1982 ont en effet pesé sur l'épargne brute. Mais ces deux facteurs relâchent leur pression au second trimestre 1982 : les flux d'intérêts versés connaissent une certaine modération et les versements d'impôts sur les bénéfices sont faibles. Le taux d'autofinancement connaît un redressement significatif, bien que le besoin de financement des sociétés reste à un niveau élevé (cf. tableau), compte tenu de l'ampleur des variations de stocks et d'un effort d'investissement qui connaît, au moins ponctuellement, un certain redressement.

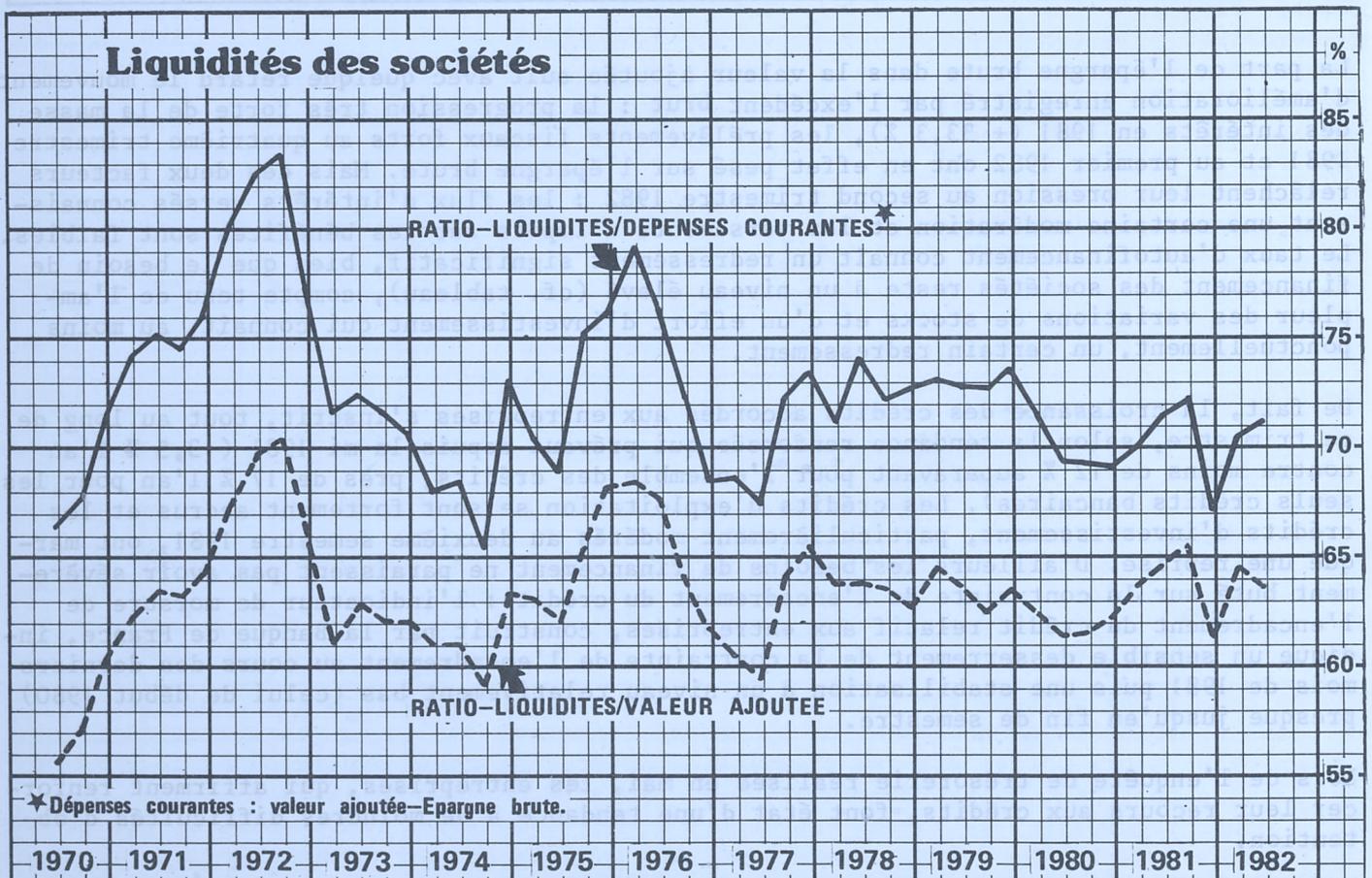
De fait, la croissance des crédits accordés aux entreprises s'inscrit, tout au long de ce trimestre, selon la tendance renforcée qui prévaut depuis la mi 1981 (13,5 % l'an contre moins de 12 % auparavant pour l'ensemble des crédits, près de 17 % l'an pour les seuls crédits bancaires). Les crédits d'exploitation se sont fortement accrus et les crédits d'investissement, particulièrement modérés au deuxième semestre 1981, ont marqué une reprise. D'ailleurs les besoins de financement ne paraissent pas avoir sévèrement buté sur la contrainte de l'encadrement du crédit : l'indicateur de morsure de l'encadrement du crédit relatif aux entreprises, construit par la Banque de France, indique un sensible desserrement de la contrainte de l'encadrement au cours des derniers mois de 1981 puis une stabilisation à un niveau relativement bas (celui de début 1980) presque jusqu'en fin de semestre.

Lors de l'enquête de trésorerie réalisée en mai, les entreprises, qui affirment renforcer leur recours aux crédits, font état d'une tendance à de moindres difficultés d'obtention.

Taux d'endettement des entreprises, (Encours des crédits / valeur ajoutée) %



Liquidités des sociétés



Ainsi les entreprises ont abordé le second semestre avec une situation de trésorerie qui vient de s'améliorer, pour partie il est vrai, du fait de l'expansion du crédit. L'état des liquidités des entreprises s'est amélioré : le ratio liquidités/charges courantes qui s'était fortement abaissé au quatrième trimestre 1981, en liaison avec le mouvement des stocks, s'est redressé tout en restant en-deça du niveau observé en 1978-79. Par ailleurs malgré la forte croissance du crédit depuis un an le taux d'endettement des entreprises exprimé par le rapport entre l'encours du crédit et la valeur ajoutée des entreprises, ne s'est guère élevé et demeure nettement inférieur à ce qu'il était au début de 1978 (reflux qui est atténué, toutefois quand on tient compte de l'endettement extérieur)(cf. graphique).

Vu du côté des banques la situation au regard de l'encadrement paraît plus tendue : l'indicateur de morsure calculé pour les banques a retrouvé pratiquement la situation de 1977. Comme les banques ont semble-t-il modérément repercuté cette contrainte sur les entreprises leur marge de manoeuvre doit s'en trouver réduite pour le second semestre alors que le dispositif d'encadrement demeure rigoureux (l'évolution de M2 durant le premier semestre s'est sensiblement écartée de l'objectif). D'ailleurs divers facteurs signalent que la contrainte a commencé de se reporter sur les entreprises durant l'été (les dernières enquêtes dans le commerce indiquent un regain de difficultés).

Le financement des entreprises par le crédit bancaire pourrait donc devenir, a priori, plus difficile. En effet, la part de la masse salariale dans la valeur ajoutée ne décroît plus mais se stabilise au second semestre. Dans ces conditions, les impôts liés à la production faibles en début d'année mais qui exercent une forte pression à partir du second trimestre, induisent une baisse faible de la part de l'excédent brut d'exploitation dans la valeur ajoutée des sociétés au second semestre par rapport au premier. De fait, sur l'année 1982, le ratio EBE sur valeur ajoutée se redresse peu par rapport à 1981 (24,1% en 1982 contre 23,5% en 1981 et 24,4% en 1980, sur le champ des sociétés). Une évolution analogue peut être notée pour l'épargne brute : sur l'année 1982 la part de l'épargne brute des sociétés dans leur valeur ajoutée est peu modifiée (9,3% contre 8,9% en 1981 et 11,4% en 1980).

Cependant, le comportement restrictif de constitution des stocks et la modération de l'investissement, succédant au haut niveau du second trimestre, devraient éviter une aggravation forte du besoin de financement des sociétés au second semestre : il resterait proche du niveau, certes élevé, enregistré au second trimestre (de l'ordre de 45 à 50 milliards de francs par trimestre). Sur l'année, l'aggravation est néanmoins sensible (182 milliards de francs courants contre 142,0 en 1981).

Dans ces conditions, les besoins des entreprises pourraient se heurter quelque peu aux normes fixées par l'encadrement. Le dispositif offre cependant divers éléments de souplesse pour assurer le financement des entreprises : prêts participatifs placés hors encadrement, disponibilité de certains types de prêts à l'investissement et à l'exportation soumis à des normes de croissance plus forte et jusqu'à présent utilisés un peu en-deça des disponibilités potentielles.

Quelques ratios et soldes du compte des sociétés et quasi-sociétés

	1980	1981				1981	1982				1982
		1	2	3	4		1	2	3	4	
Excédent brut d'exploitation sur valeur ajoutée (%)	24.4	23.2	23.7	23.3	23.7	23.5	24.1	24.7	23.5	24.2	24.1
Epargne brute sur valeur ajoutée (%)	11.4	9.0	9.3	8.8	8.4	8.9	8.3	10.1	9.0	9.9	9.3
Taux d'autofinancement = Epargne brute sur FBCF (%) .	60.4	47.8	49.7	47.8	45.9	47.8	45.2	54.8	48.3	52.7	50.2
Besoin de financement (milliards de francs)	141.1	34.6	30.6	31.2	46.4	142.8	40	47.2	47.9	46.8	181.8

Sur un plan structurel, la baisse des taux d'endettement (encours de crédits sur valeur ajoutée à prix courants) qu'ont enregistré les entreprises de 1978 à 1980 et dont l'acquis a été pour l'essentiel conservé, les rend plus aptes à supporter un ralentissement durable de l'inflation, à la sortie du blocage. Cette baisse s'explique conjointement par les efforts de gestion des entreprises, notamment un contrôle plus étroit du stockage de matières premières depuis plusieurs années, et par la forte inflation qui a prévalu depuis 1978, dévalorisant la dette enregistrée à son coût historique (cf. graphique).

2. La demande des entreprises

2-2 L'investissement

Il convient de situer les évolutions de l'investissement au trimestre le trimestre dans une perspective plus longue, d'autant que le mode d'enregistrement de l'investissement (dans les comptes trimestriels) peut contribuer à rendre flou à très court terme les relations entre le mouvement observé de l'investissement et ses motivations conjoncturelles.

L'investissement des entreprises, stable de la fin 1973 à la fin 1977, avait connu du début 1978 à la mi 1980 une reprise sensible que le repli observé depuis n'a pas complètement effacé d'après les comptes trimestriels. En glissement, la baisse de la FBCF des entreprises est de 4 % en 1981 et se poursuit quelque peu au premier trimestre 1982 (- 0,3 %). Au deuxième trimestre, l'équilibre des ressources et emplois de biens d'équipement des comptes trimestriels génère un certain redressement (+ 2,4 %). Les conditions économiques d'ensemble ne permettent pas d'extrapoler ce résultat sur le second semestre et d'en conclure à une reprise durable de l'investissement productif. Il faut plutôt le comprendre comme l'indication d'une stabilisation qui admet des fluctuations au trimestre le trimestre. Ce mouvement global semble cependant recouvrir des tendances contrastées.

La chute de l'investissement en 1981 a été nettement plus accentuée pour les branches industrielles que pour les autres. L'investissement a même progressé dans le commerce. Cette structure de l'investissement, plus favorable au tertiaire marchand, reste vérifiée au cours de cette année : le volume des ventes d'équipement destiné aux commerces et services par le commerce de gros s'est fortement redressé depuis la fin 1981, ce que confirme l'évolution des autorisations de construire et de mises en chantier de bâtiments destinés à ces secteurs au cours de l'année 1981, même s'il y a repli très net depuis le début de l'année : le flux d'investissement de l'année 1982 est en effet alimenté par les mises en chantier de 1981. L'évolution de l'investissement est nettement moins favorable dans l'agriculture, le BTP, l'industrie.

En particulier, l'investissement industriel reste orienté à la baisse : en termes de dépenses (paiement des équipements), elle pourrait être, au vu de la dernière enquête sur l'investissement, de l'ordre de 5 à 6% en volume entre 1981 et 1982. Le mouvement des commandes, plus sensible aux fluctuations conjoncturelles qui sont lissées par le flux des dépenses, donne cependant une image un peu plus favorable. Il est possible que les commandes d'équipement passées par les industriels se soient stabilisées en volume au premier semestre et que le second semestre confirme cette amélioration modérée. Le secteur des biens d'équipement est à l'origine de ce mouvement. De fait, l'investissement industriel est aujourd'hui soumis à des influences de sens contraire : le vieillissement des équipements, l'arrivée à échéance de renouvellement des générations mises en oeuvre au début des années 1970, où l'investissement était à son plus haut niveau sont certes des facteurs d'incitation à un effort plus intense. Mais la médiocrité des perspectives de demande, l'incertitude ambiante pèsent suffisamment lourd pour les neutraliser. Si les marges de capacité disponibles ne sont que moyennement élevées, elles restent suffisantes pour faire face à une demande dont la progression restera au mieux faible, d'autant que la réduction de la durée du travail n'a que peu contribué à leur réduction.

Dans ce contexte, le niveau de l'investissement des entreprises serait peu différent au second semestre de ce qu'il a été au premier, au-delà des variations au trimestre

le trimestre. Face à des perspectives d'activité médiocres et compte tenu des mesures de blocage des prix, les entreprises s'efforcent de ne pas accroître leurs besoins de financement. En moyenne annuelle 1982 sur 1981 l'investissement connaîtrait une faible progression (+ 0,9% aux prix de 1970). La difficulté d'une reprise durable de l'investissement productif, spécialement industriel, n'est pas résolue.

FBCF des SQS et EI*

Prévision	Structure par branche en 1981 (%)		Taux de var. en volume 82/81 (%)		Pour mémoire taux de var. en volume 81/80	
GEN	22,0		2,2		- 3,2	
FBCF productive des autres E.N.F.	68,4		- 0,6		- 3,8	
dont : Industrie		29,5		- 5		- 7,7
Agriculture		7,6		- 4		+ 0,3
BTP		3,8		0		+ 2,6
Commerces + services (hors logement)		27,5		5		- 1,1
Logement	9,6		+ 1,9		- 1,3	
TOTAL FBCF des SQS-EI	100,0		+ 0,2		- 3,5	

* Les volumes sont ici mesurés aux prix de l'année précédente.

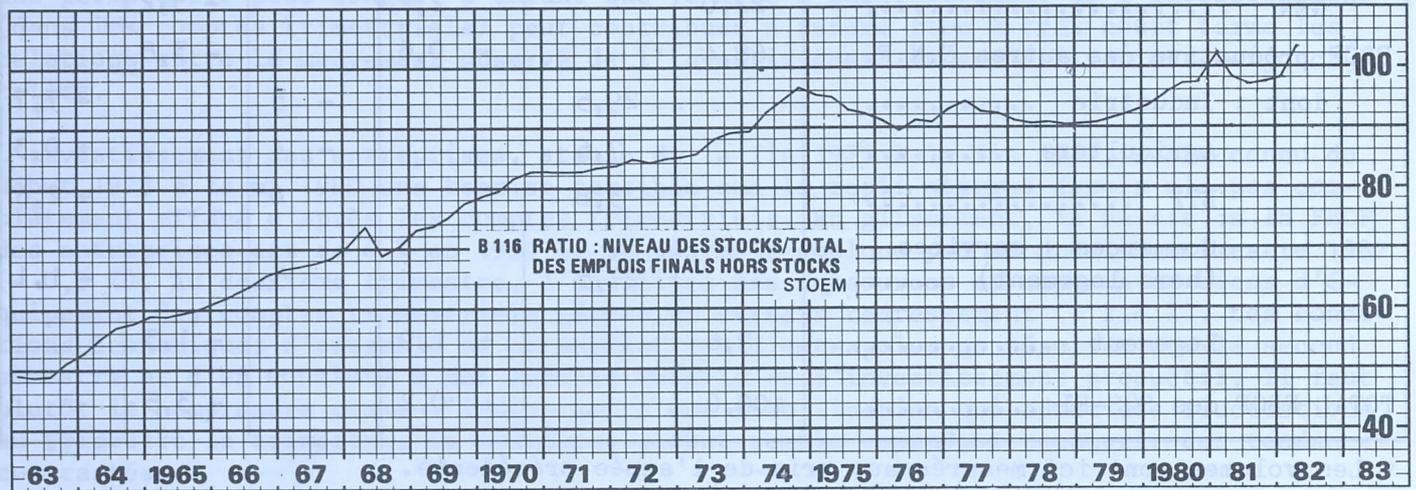
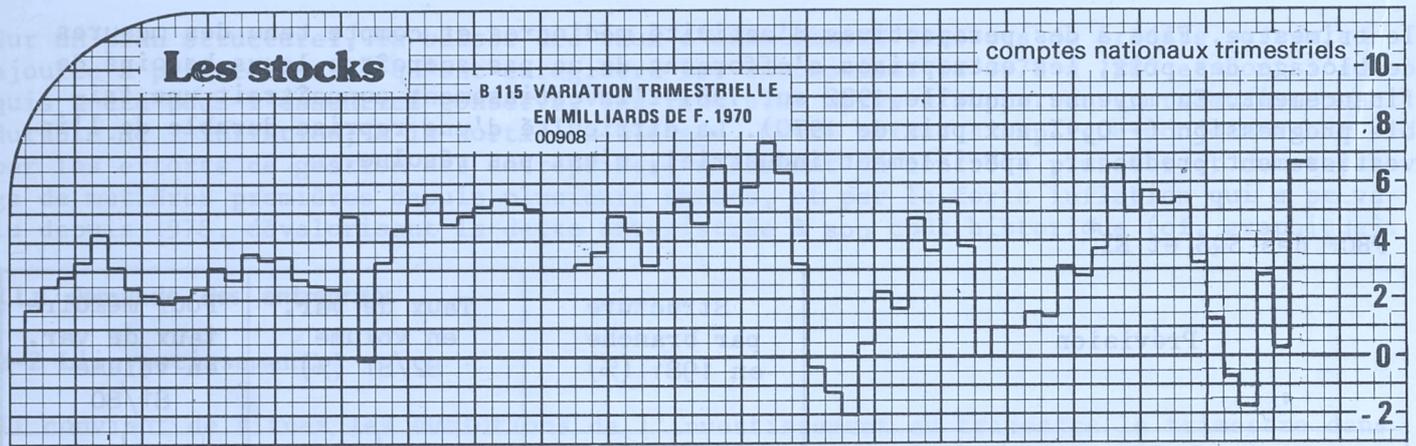
2.2 - Les variations de stocks

Après la phase d'accumulation de stocks qui avait amené fin 1980 début 1981 un très haut niveau de stocks relativement à la demande totale, le retrait de ce niveau est demeuré limité en 1981 : la phase de résorption de l'excès de stocks s'est avérée brève puisque, si les second et troisième trimestres 1981 ont connu un stockage négatif, le stockage redevient sensible au quatrième trimestre, se modère au premier trimestre 1982 et connaît un nouveau bond au second. L'évolution des trois derniers trimestres observés contribue ainsi à maintenir le ratio de stocks sur emplois finals à un haut niveau, très proche du maximum atteint au début 1981 (graphique).

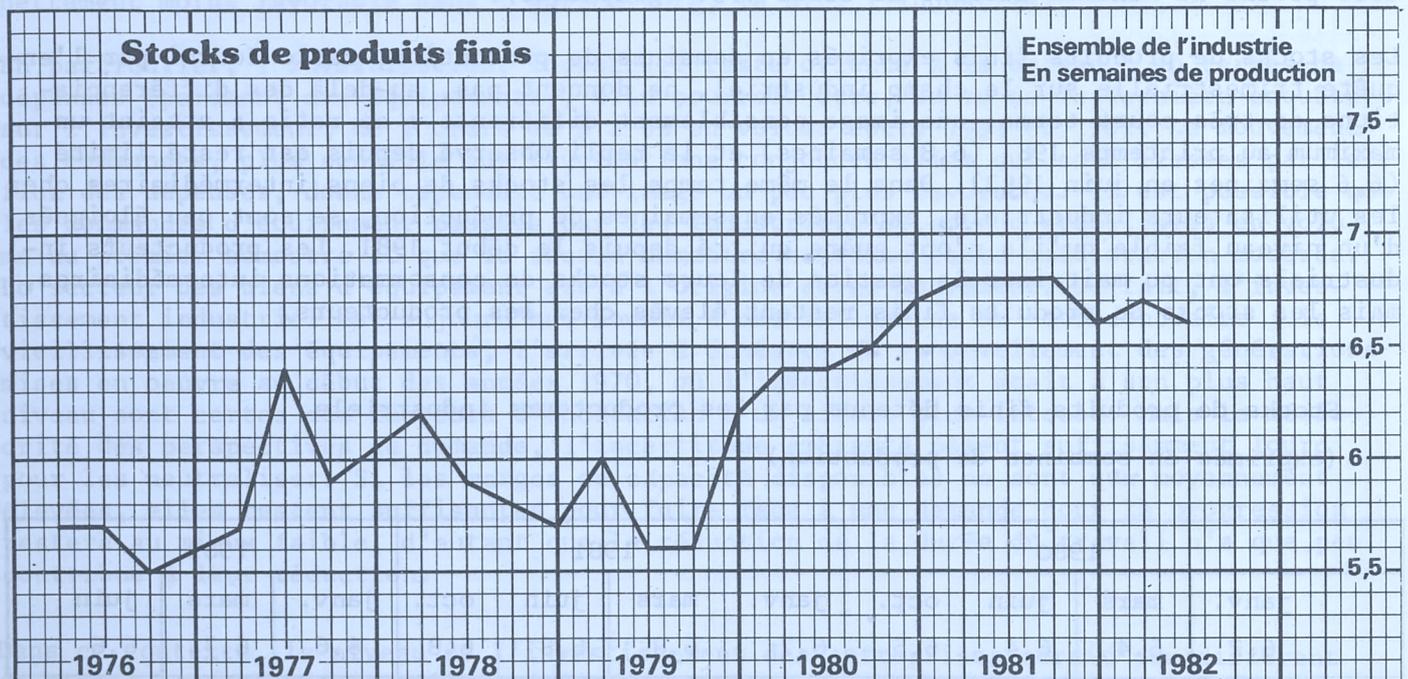
Les stocks de produits finis exprimés en semaines de production, ratio fourni par l'enquête trimestrielle sur le champ industriel, ne donnent pas, au-delà des différenciations de très court terme, une image sensiblement différente : ce ratio a atteint un maximum au printemps 1981 (6,8 semaines) et le repli observé depuis est resté limité (6,6 semaines en juin 1982). Dans le même temps les stocks de biens intermédiaires chez les utilisateurs industriels, exprimés en semaines de production, se sont peu éloignés d'un niveau faible qu'ils n'ont guère quitté depuis le début 1981. Les producteurs industriels ont pu maîtriser la gestion de leurs stocks de consommations intermédiaires, mais les stocks de produits finis restent élevés chez les producteurs.

Stocks de produits finis détenus par les producteurs industriels
(exprimés en semaines de production)

1980				1981				1982		
janv.	mars	juin	oct.	janv.	mars	juin	oct.	janv.	mars	juin
6.2	6.4	6.4	6.5	6.7	6.8	6.8	6.8	6.6	6.7	6.6



GRAPHIQUE DE TENDANCES, cahier vert, page 45. Source : comptes trimestriels. Les trois graphiques choisis pour le présent cahier ocre sont relatifs à l'ensemble des biens et services. Ils donnent une idée de la situation et du rôle amplificateur des stocks dans la conjoncture du moment. Le ratio Niveau des stocks/Total des emplois finals hors stocks mesure le nombre de trimestres de demande hors stocks détenu par les entreprises. Selon les niveaux plus ou moins élevés de ce ratio on y voit, en première approximation, une attitude plus ou moins réservée des entreprises pour suivre en production la demande hors stocks.



Le jugement sur les stocks qu'opèrent les producteurs industriels paraît donner a priori une image plus optimiste.

Durant tout le premier semestre 1981, les producteurs ont jugé leurs stocks très élevés. Ce jugement s'est résorbé rapidement à partir de l'automne 1981, en liaison avec de meilleures anticipations de demande, et a favorisé le retour à un stockage nettement positif, observé par les Comptes Trimestriels. Les producteurs hésitent cependant pour situer clairement le niveau de leurs stocks au début 1982, ce qui révèle l'incertitude des anticipations, mais le jugement reprend, en avril et mai, une orientation à la baisse : ce profil est compatible avec le mouvement de variation de stocks observé par les Comptes Trimestriels sur le quatrième trimestre 1981 et le premier semestre 1982, au bout du compte très positif malgré l'hésitation du premier trimestre. D'autre part, sur la même période, les commerçants ont sans doute contribué à une formation de stocks positive, avant que leurs anticipations ne se retournent à la baisse, à partir du printemps.

Quel est le point d'arrivée de ce mouvement, qui conditionne la variation attendue attendue des stocks pour le deuxième semestre ?

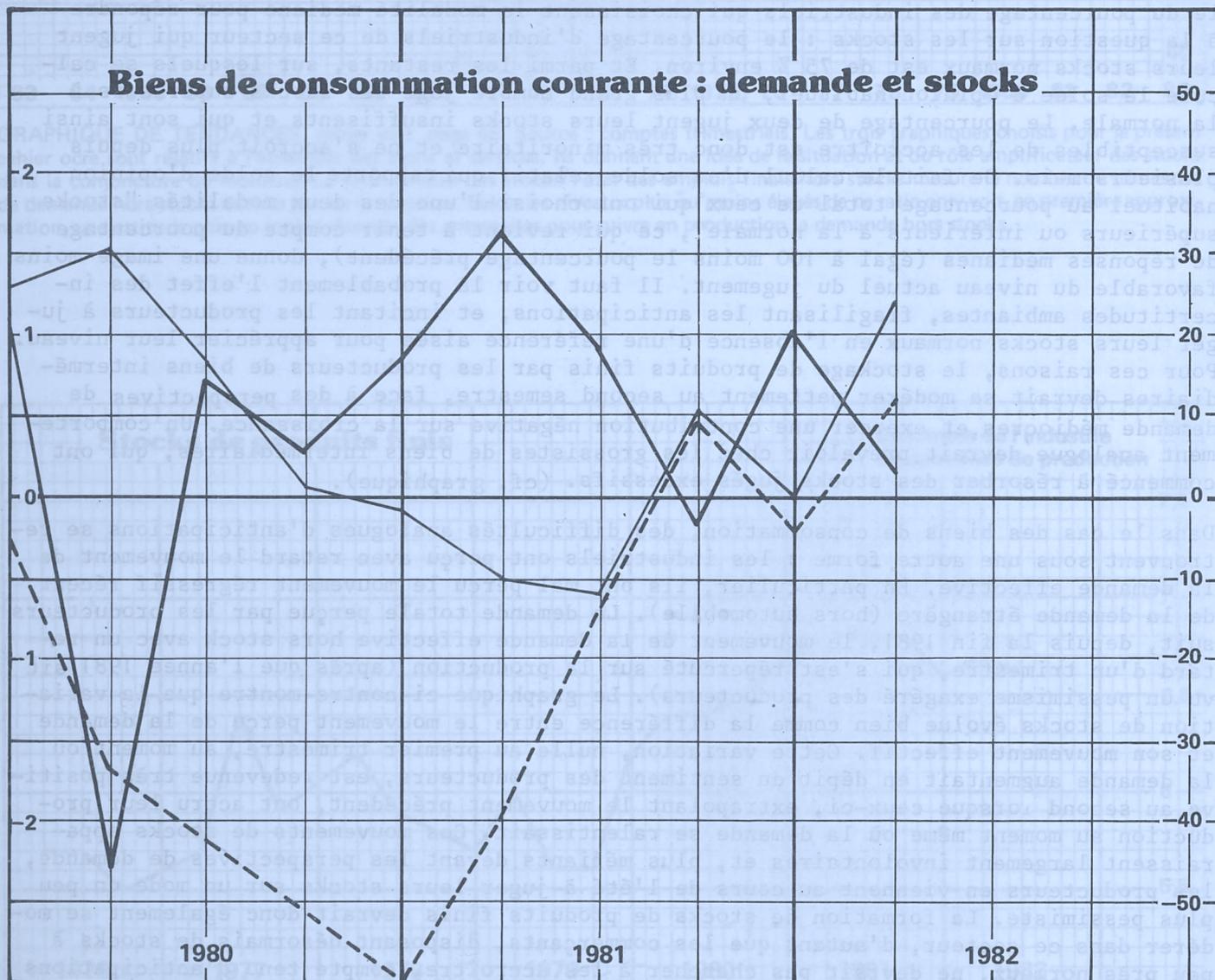
Le niveau du jugement opéré par les industriels sur leurs stocks de produits finis, proche désormais de la moyenne de longue période et à peu près stabilisé depuis la fin du printemps, pourrait sembler plus favorable que le niveau des encours de stocks évoqué plus haut. Une analyse plus fine montre cependant que les divergences entre les deux catégories d'indicateurs peuvent être résorbées, au moins partiellement.

Dans les industries de biens intermédiaires, le niveau du jugement sur les stocks de produits finis apparaît moins favorable si l'on tient compte de l'ampleur inhabituelle du pourcentage des industriels qui choisissent la modalité médiane pour répondre à la question sur les stocks : le pourcentage d'industriels de ce secteur qui jugent leurs stocks normaux est de 75 % environ. Et parmi les restants, sur lesquels se calcule le solde d'opinion habituel, un plus grand nombre juge ses stocks supérieurs à la normale. Le pourcentage de ceux jugent leurs stocks insuffisants et qui sont ainsi susceptibles de les accroître est donc très minoritaire et ne s'accroît plus depuis plusieurs mois. De fait le calcul d'un solde relatif qui rapporte le solde d'opinion habituel au pourcentage total de ceux qui ont choisi l'une des deux modalités "stocks supérieurs ou inférieurs à la normale", ce qui revient à tenir compte du pourcentage de réponses médianes (égal à 100 moins le pourcentage précédent), donne une image moins favorable du niveau actuel du jugement. Il faut voir là probablement l'effet des incertitudes ambiantes, fragilisant les anticipations, et incitant les producteurs à juger leurs stocks normaux en l'absence d'une référence aisée pour apprécier leur niveau. Pour ces raisons, le stockage de produits finis par les producteurs de biens intermédiaires devrait se modérer nettement au second semestre, face à des perspectives de demande médiocres, et exercer une contribution négative sur la croissance. Un comportement analogue devrait prévaloir chez les grossistes de biens intermédiaires, qui ont commencé à résorber des stocks jugés excessifs. (cf. graphique).

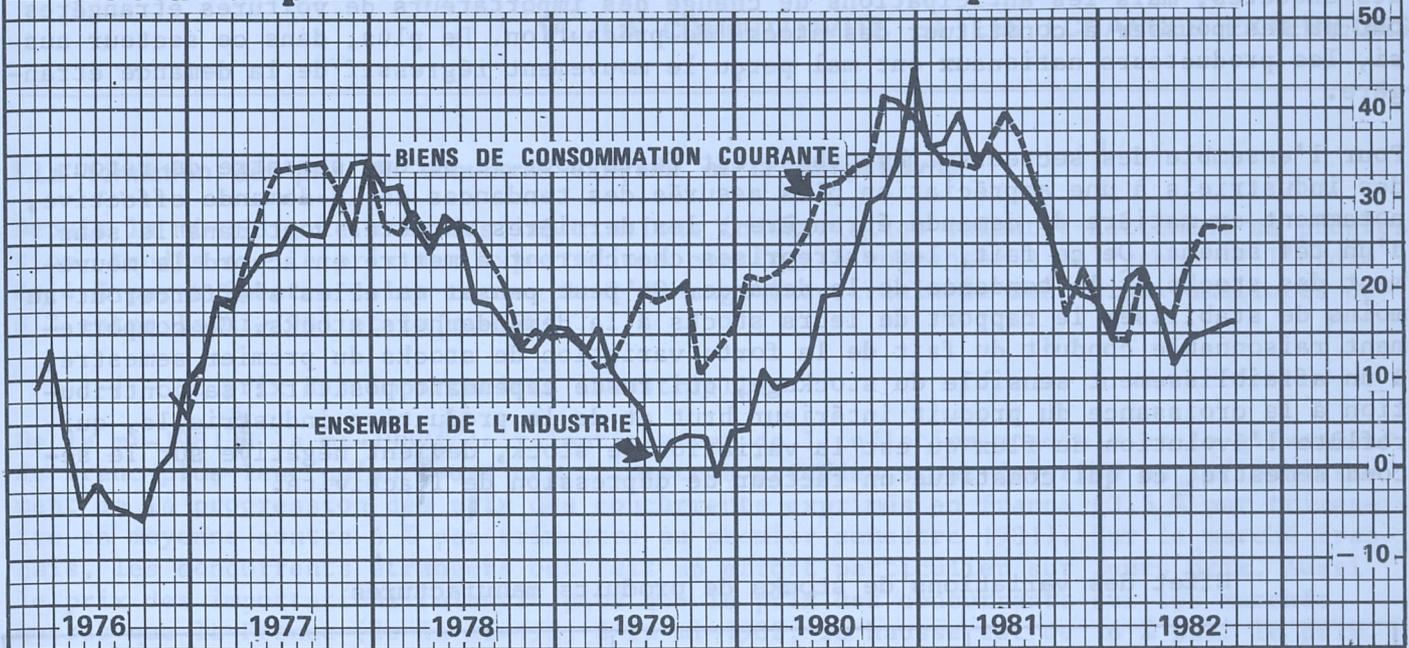
Dans le cas des biens de consommation, des difficultés analogues d'anticipations se retrouvent sous une autre forme : les industriels ont perçu avec retard le mouvement de la demande effective. En particulier, ils ont mal perçu le mouvement régressif récent de la demande étrangère (hors automobile). La demande totale perçue par les producteurs suit, depuis la fin 1981, le mouvement de la demande effective hors stock avec un retard d'un trimestre, qui s'est répercuté sur la production (après que l'année 1981 ait vu un pessimisme exagéré des producteurs). Le graphique ci-contre montre que la variation de stocks évoluée bien comme la différence entre le mouvement perçu de la demande et son mouvement effectif. Cette variation, nulle au premier trimestre, au moment où la demande augmentait en dépit du sentiment des producteurs, est redevenue très positive au second lorsque ceux-ci, extrapolant le mouvement précédent, ont accru leur production au moment même où la demande se ralentissait. Ces mouvements de stocks apparaissent largement involontaires et, plus méfiants devant les perspectives de demande, les producteurs en viennent au cours de l'été à juger leurs stocks sur un mode un peu plus pessimiste. La formation de stocks de produits finis devrait donc également se modérer dans ce secteur, d'autant que les commerçants, disposant désormais de stocks à peu près normaux, ne devrait pas chercher à les accroître, compte tenu d'anticipations médiocres. (cf. graphique).

Les stocks

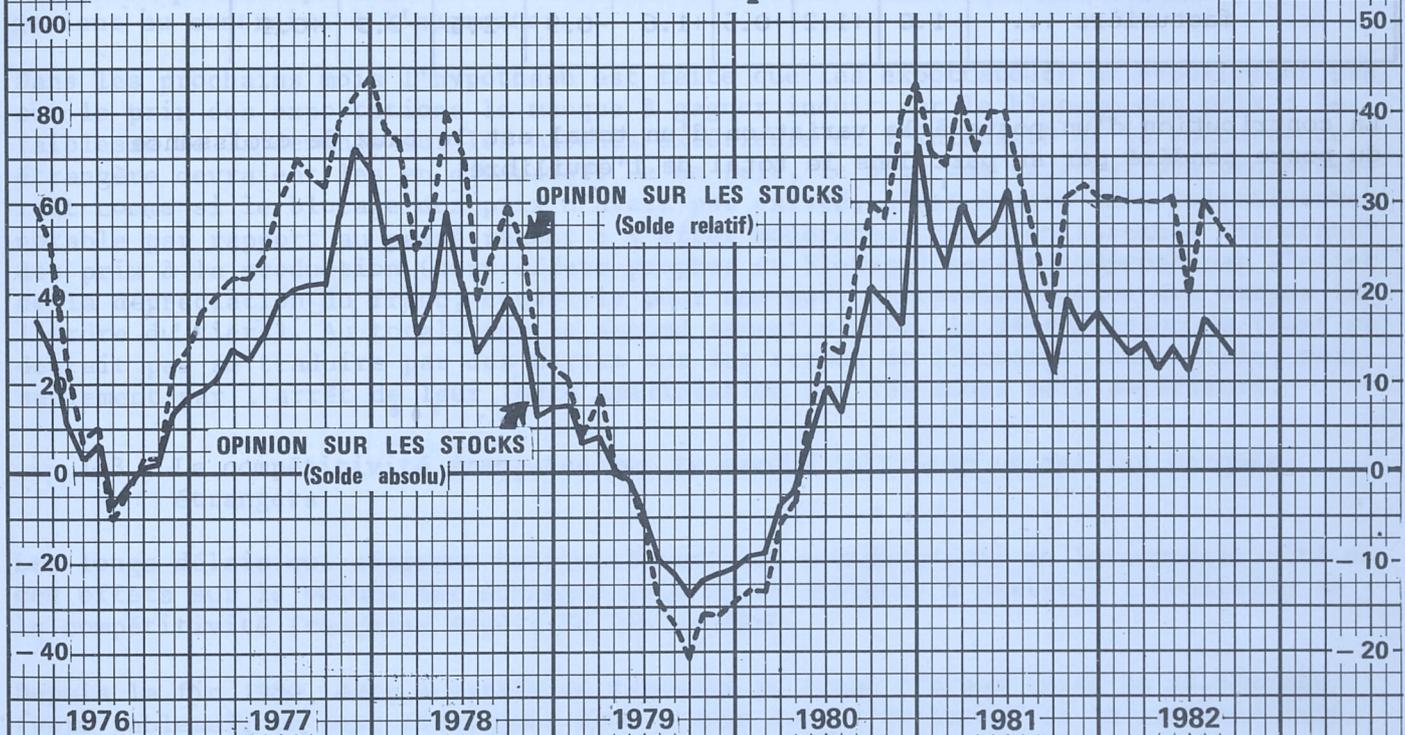
- Taux de croissance trimestriel de la demande effective hors stocks de biens de consommation (source : Comptes trimestriels).
- - - Solde d'opinion: sur la demande totale perçue par les industriels ((enquête Activité) des secteurs de biens de consommation.
- Variation: de stocks de biens de consommation (Milliards de F. 1970
Source : Comptes trimestriels).



Solde d'opinion sur le niveau des stocks de produits finis



Biens intermédiaires : soldes d'opinion absolu et relatif



L'automobile a été affectée par des mouvements divers : les conflits sociaux du printemps ont entraîné un dégonflement des stocks de produits finis, pris en compte par les enquêtes, mais les anticipations de change des importateurs de voitures étrangères ont pu les pousser à constituer des stocks de précaution. De plus, dans ce secteur aussi, les producteurs nationaux ont mal perçu le mouvement régressif de la demande étrangère.

Pour l'ensemble des secteurs l'hypothèse est faite pour le second semestre du retour des industriels à une appréciation plus assurée des tendances de la demande effective, notamment en matière de demande étrangère : les dernières enquêtes vont dans le sens d'un tel schéma. De ce fait, les entreprises chercheront à mettre en accord le mouvement des stocks et la tendance de la demande. On peut penser qu'elles s'efforceront au moins de stabiliser le rapport de leurs stocks à la demande hors stocks. Ce comportement raisonnable conduit du fait de la forte variation de stocks du premier semestre, à un affaiblissement sensible du stockage, qui reste cependant positif : sa contribution à la croissance du produit intérieur brut et de la production industrielle, qui reflète l'évolution du flux qu'est la variation de stock, devient négative sur le second semestre, ce qui constitue un facteur de dépression de l'activité.

Effet des variations de stocks de produits manufacturés

	1981				1982			
	1	2	3	4	1	2	3	4
Variation de stocks de produits manufacturés (M de F 1970).....	2.4	0.7	1	3.7	2.9	7.5	4.0	2.4
Contribution des stocks à la croissance de l'offre manufacturière (%)	-0.5	-0.7	+0.1	+1.2	-0.4	+2.1	-1.5	-0.7
Variation de l'offre manufacturière ...	-1.0	+1.2	+0.5	+1.6	-0.9	+2.5	-2.0	+0.1

La contribution d'un poste à la variation d'un total est le taux de croissance du poste pondéré par sa part dans le total de l'équilibre.

VI. LA COMPETITIVITE ET LES ECHANGES EXTERIEURS

1. La formation des prix du commerce extérieur et la compétitivité

Depuis la mi-1981, le prix des importations industrielles ralentit nettement sa progression, tandis que le prix des exportations continue à augmenter à un rythme de l'ordre de 4 % par trimestre : les termes de l'échange industriels se sont ainsi améliorés de 6 % entre la mi-1981 et la mi-1982.

1-1 - Le prix des importations industrielles

De la mi-1981 à la mi-1982, le ralentissement de l'inflation mondiale et le glissement du franc plus lent qu'au cours des trimestres précédents ont favorisé un infléchissement de la progression des prix des concurrents exprimés en francs (3,5 % par trimestre en moyenne contre 6 % par trimestre au premier semestre 1981). Sur le marché français, les concurrents étrangers ont fait un effort particulier sur leurs prix. Aussi le prix des importations ralentit plus que le prix des concurrents sur les marchés autres que la France (de la mi-1981 à la mi-1982, la hausse est de 16 % pour le prix des concurrents, seulement de 11 % pour le prix des importations françaises). Au deuxième trimestre 1982, la croissance du prix des importations n'est plus que de 0,8 %. Cette évolution concerne tous les produits sauf l'automobile dont le prix continue de croître au rythme de 3 % par trimestre.

D'ici à la fin de l'année, après quelques mois d'accélération liée à la dépréciation du franc, le prix des importations devrait retrouver une croissance faible. Sur le deuxième semestre, il pourrait augmenter d'environ 7 %.

1-2 - Le prix des exportations industrielles

Contrairement au prix des importations, le prix des exportations continue à progresser d'environ 4 % par trimestre depuis un an. En effet, si le ralentissement du prix des concurrents incitait les exportateurs à modérer la progression de leur prix, l'accélération du prix de production et la nécessité de reconstituer leurs marges les obligent au contraire à l'augmenter.

Dans les prochains mois l'hypothèse est faite que les exportateurs ne reporteront pas sur le prix des exportations le manque à gagner induit par le blocage des prix : la faiblesse de la demande sur les marchés extérieurs et l'intensité de la concurrence étrangère devraient les en dissuader. De ce fait, le prix des exportations progresserait comme si le blocage des prix n'avait pas existé, c'est-à-dire sans ralentissement notable par rapport au passé récent : l'effet modérateur du ralentissement "spontané" des prix à la production (hors effets propres du blocage) serait compensé par l'effet de la dépréciation du franc, convertie pour une part en revalorisation des marges (de l'ordre du tiers). Au total, sur le second semestre 1982, la dépréciation du franc ne devrait pas se traduire par des pertes sur les termes de l'échange industriels, mais seulement par l'arrêt de leur forte amélioration sur les douze mois antérieurs.

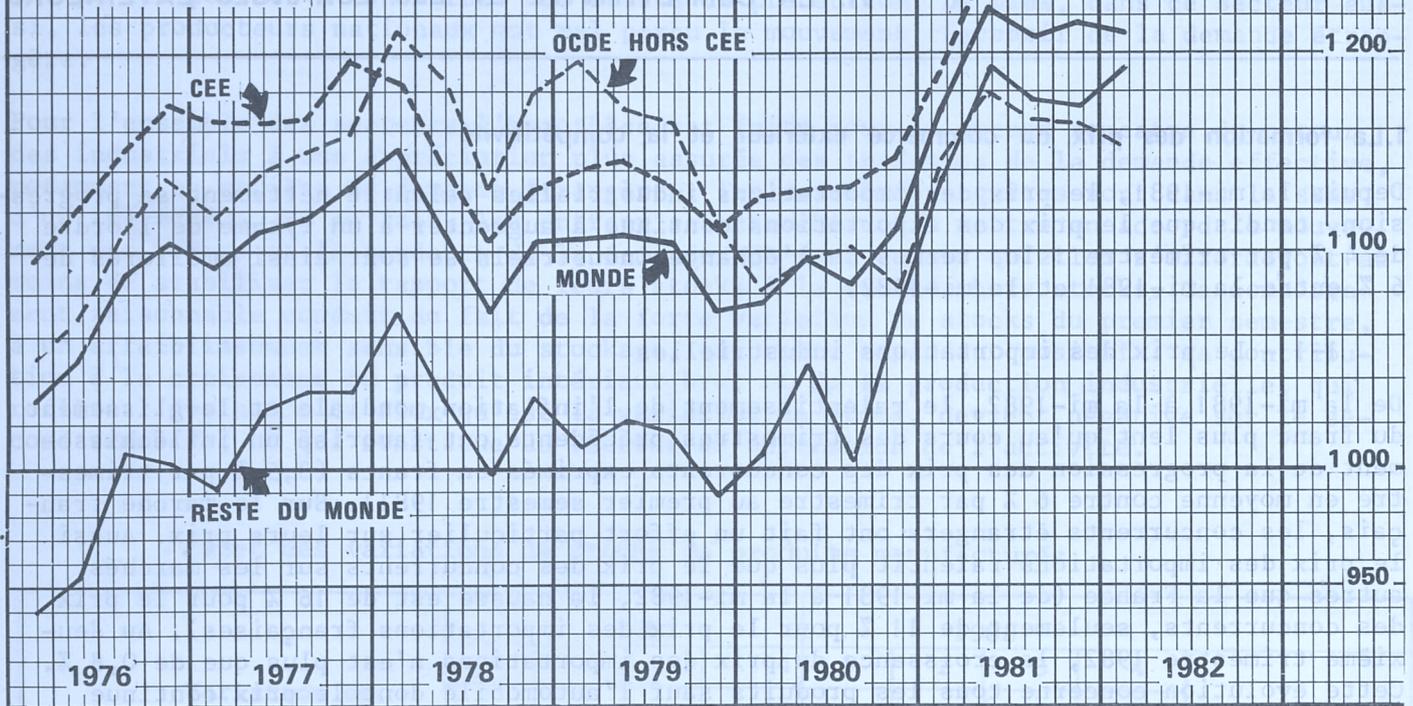
1-3 - La compétitivité française sur le marché intérieur et sur les marchés étrangers

Les longs délais qui séparent habituellement les modifications de la compétitivité de ces effets sur le volume des échanges extérieurs obligent à analyser l'évolution de la compétitivité française depuis la fin de 1980.

Depuis la fin 1980, date à partir de laquelle le franc n'a pas cessé de se déprécier (voir tableau), on peut distinguer deux phases dans l'évolution de la compétitivité.

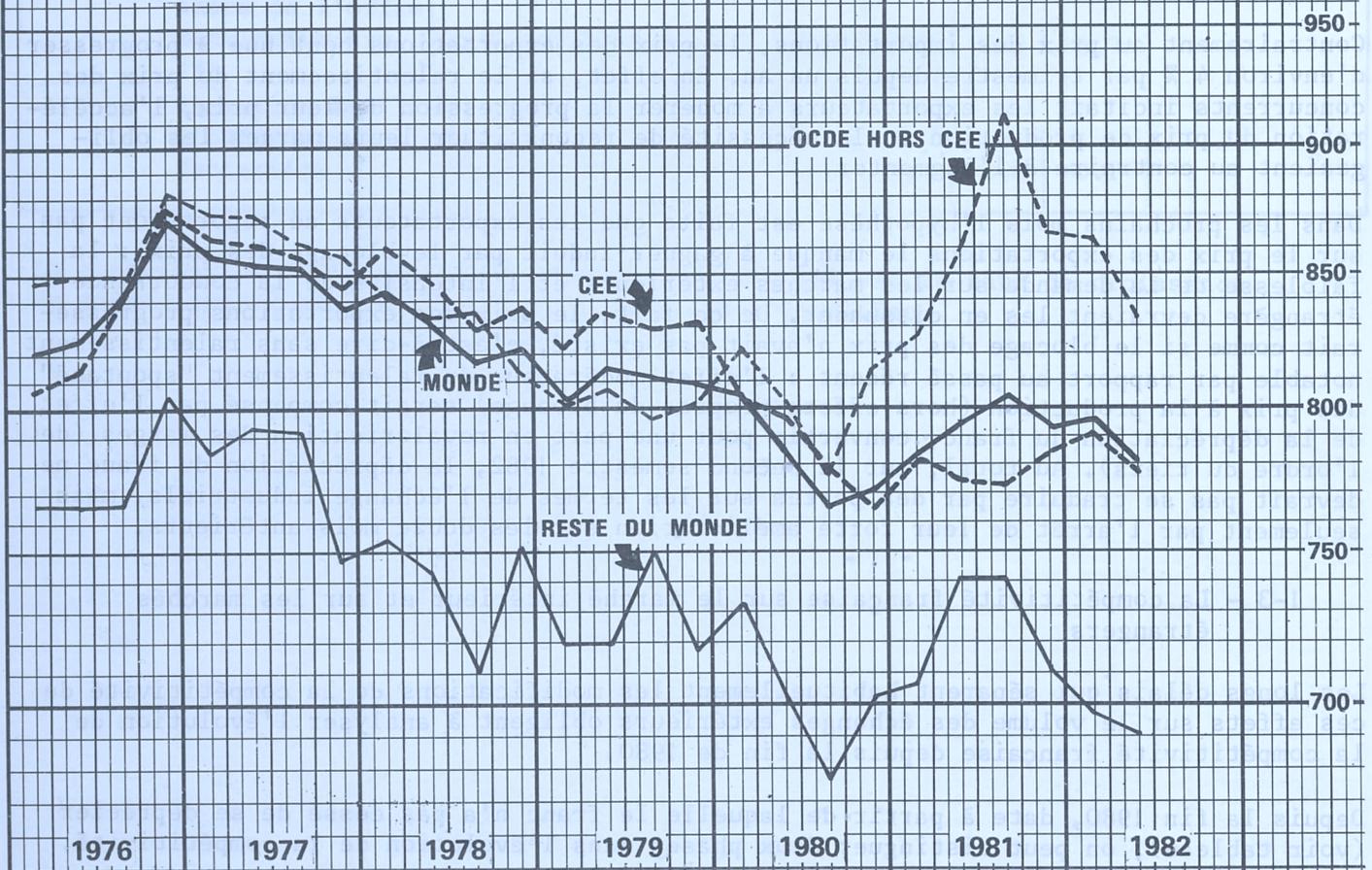
Indicateur de compétitivité sur les marchés extérieurs par zone

(Base 1000 : 1970)



Indices de compétitivité sur le marché intérieur par zone

(Base 1000 : 1970)



La première va de la fin 1980 à la mi-1981 : la compétitivité s'améliore assez sensiblement. La deuxième va de la mi-1981 à la mi-1982 et semble correspondre à une phase de stabilisation voire de lente dégradation au moins jusqu'au deuxième trimestre 1982 (graphique).

Sur la première période, l'amélioration de la compétitivité est sensible. La dépréciation du Franc a bien sûr été à l'origine de ce redressement de la compétitivité. Comme il est habituel, les marges françaises se sont à cette occasion améliorées. Tous les produits français, qu'ils soient vendus sur le marché intérieur ou sur les marchés étrangers sont concernés par cette amélioration de la compétitivité sauf les produits qui entrent en concurrence sur le marché français avec des produits européens (cf. graphique).

Deux éléments ont empêché une amélioration de la compétitivité dans ce dernier cas : d'une part les européens, qui ont réduit leurs marges de façon générale plus drastiquement que les français, comme on vient de le voir, l'ont fait plus spécialement sur les produits vendus en France. D'autre part la dépréciation du franc vis-à-vis des pays européens était bien moindre que celle concernant le dollar et le yen.

A cette phase d'amélioration succède à partir de la mi-1981 une période au cours de laquelle la compétitivité ne s'améliore plus. Les effets du change deviennent en effet beaucoup moins favorables à la compétitivité : la dépréciation du franc qui était de 4 % par trimestre de la fin 1980 à la mi-1981 n'est plus que de 2 % par trimestre de la mi-1981 à la mi-1982 (cf. tableau).

Cette stabilisation de la compétitivité des produits français s'observe partout sauf vis-à-vis des produits non européens vendus sur le marché français où il y a dégradation (1) (cf. graphique). Il s'agit probablement d'un effort de marge spécifique de ces pays face à la chute de leur taux de pénétration sur le marché français de la fin 1980 à la mi-1981, effort qui a été favorisé par le tassement du dollar au deuxième semestre 1981.

Ainsi, en résumé, à la mi-1982, la compétitivité des produits français sur le marché français est globalement légèrement plus dégradée qu'à la fin 1980 ; et ceci malgré une légère amélioration sur cette période par rapport à chaque zone prise individuellement (2).

Sur les marchés extérieurs, la compétitivité des produits français apparaît à la mi-1982 meilleure qu'à la fin 1980 (cf. graphique).

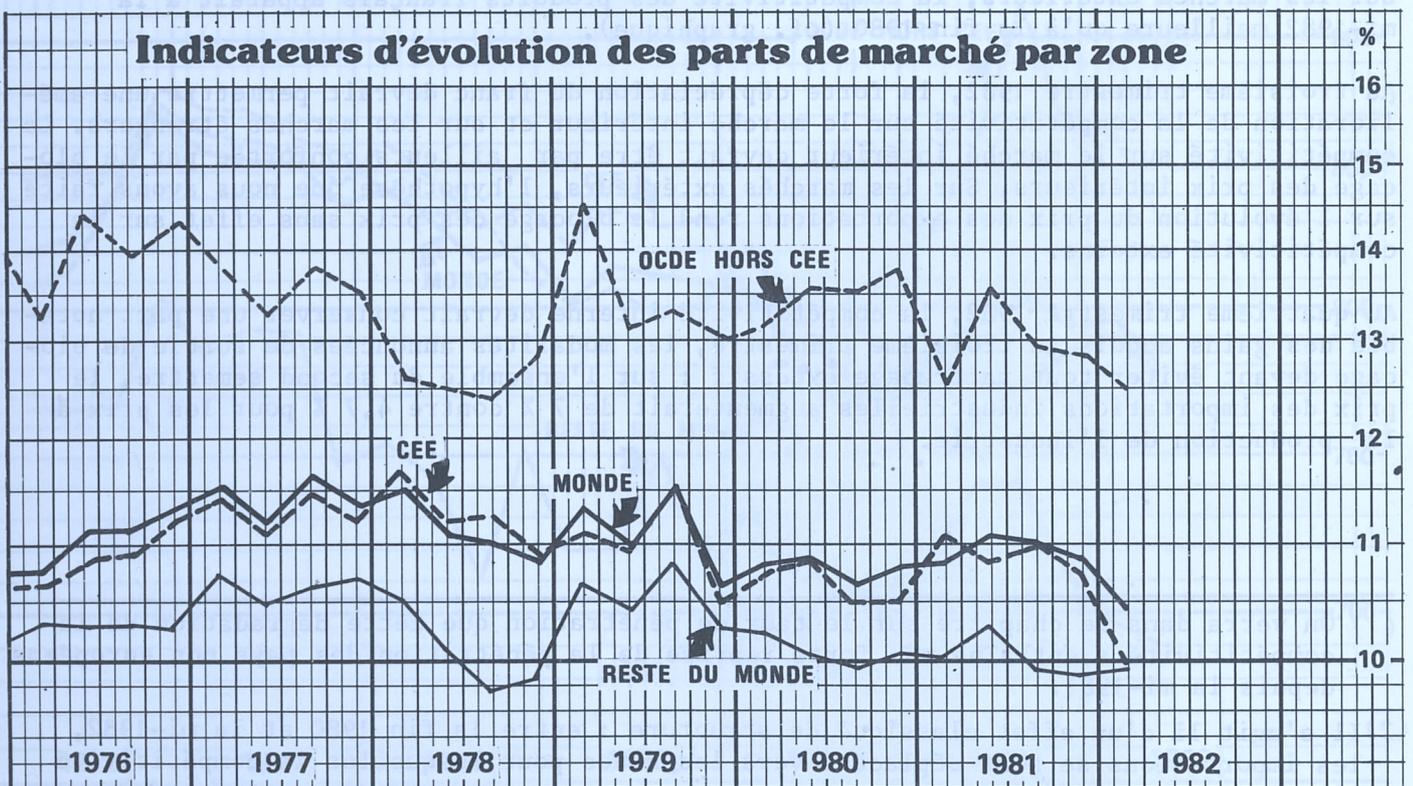
Au troisième trimestre 1982, la forte dépréciation du franc devrait permettre une amélioration de la compétitivité sur le marché intérieur et sur les marchés étrangers. La compétitivité sur le marché intérieur devrait être par ailleurs confortée par le blocage des prix intérieurs. Sur les marchés extérieurs, l'hypothèse que nous avons faite sur l'évolution du prix des exportations rend le blocage des prix sans effet sur la compétitivité externe.

Au quatrième trimestre 1982, la compétitivité interne devrait conserver une part notable des gains acquis au troisième trimestre, les modalités annoncées de sortie de blocage devant éviter tout rattrapage excessif : sur l'ensemble du second semestre, le prix des importations industrielles augmenterait de 7 % contre 4,7 % pour les prix à la production de l'industrie.

(1) On verra dans le chapitre sur le taux de pénétration que cette dégradation de la compétitivité a entraîné une forte reprise de la pénétration des pays non européens depuis la mi-1981.

(2) Il s'agit là d'un effet classique de structure : entre la fin 1980 et la mi-1982, les importations se sont déplacées vers les zones pour lesquelles la compétitivité s'était davantage dégradée.

Indicateurs d'évolution des parts de marché par zone



Taux de change effectif du franc * (évolution en moyennes trimestrielles)

	1980	1981				1982		
	4	1	2	3	4	1	2	3
Contre toutes monnaies	3.9	4.4	3.7	1.1	1.3	2.3	2.0	6.5
Contre monnaies européennes	1.1	1.5	2.1	0.7	2.5	0.9	1.5	5.4

Au total, depuis la fin 1980, le franc s'est déprécié de plus de 27 % contre toutes monnaies et de près de 17 % vis-à-vis des monnaies européennes.

* Pondération reflétant le poids des différents concurrents de la France dans nos échanges extérieurs. Une variation positive représente une dépréciation du franc.

2. Les exportations de produits manufacturés

L'évolution des exportations françaises depuis un an est à première vue difficilement interprétable. Les ventes françaises ont en effet baissé d'environ 7 % entre la mi-1981 et la mi-1982, tandis que sur la même période, au travers de fluctuations au trimestre le trimestre, la demande mondiale augmentait de 1 %. Les pertes de parts de marchés qui en résultent sont donc de 6 points.

On peut bien sûr penser qu'il s'agit en partie d'une compensation des gains de parts de marchés enregistrées "en trop" au premier semestre 1981 (1). Mais le problème demeure si l'on prend une période de référence antérieure. En effet, à la mi-1982, les exportations retrouvent leur niveau de la fin 1980 tandis que la demande mondiale progresse de 5 % sur cette période.

Ainsi de la fin 1980 à la mi-1982, la France perd 5 % de parts de marchés. Face à cette dégradation de la position française sur les marchés extérieurs, on observe une compétitivité qui est stabilisée depuis la mi-1981 mais reste à la mi-1982 à un niveau supérieur à celui qu'elle connaissait à la fin 1980.

Les pertes de parts de marchés sont particulièrement fortes sur l'Europe (10 points); sur les pays hors OCDE au contraire, la France semble avoir maintenu ses parts de marchés.

	Volume - évolution en %		
	2.81 / 4.80	2.82 / 2.81	2.82 / 4.80
Exportations industrielles	+ 7	- 7	0
Demande mondiale	+ 4	+ 1	+ 5
Parts de marchés	+ 3	- 8	- 5

Différentes raisons peuvent être avancées afin d'expliquer pourquoi l'évolution récente des parts de marchés est si défavorable alors que la compétitivité est apparemment meilleure.

(1) Au premier semestre 1981, une part importante de la croissance des exportations était due à des livraisons de gros contrats.

1982			1981			1980	
3	2	1	4	3	2	1	4
6.5	2.0	2.3	1.3	1.1	2.7	4.4	3.9
2.4	1.2	0.9	2.2	0.7	2.1	1.2	1.1

Contre toutes monnaies
 Contre monnaies européennes ...

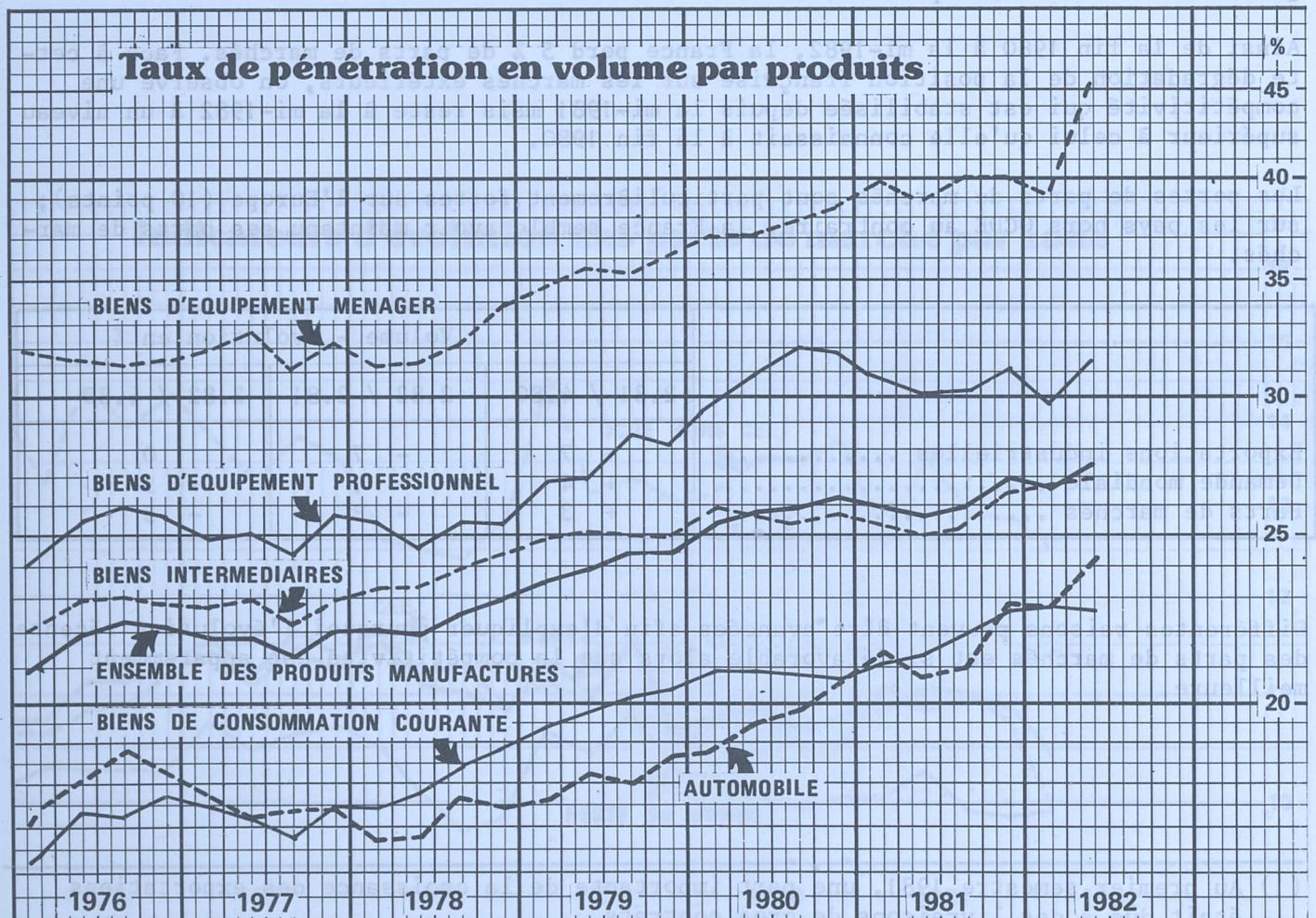
Au total, depuis la fin 1980, le franc s'est déprécié de plus de 17 % contre toutes monnaies et de près de 17 % vis-à-vis des monnaies européennes.

* Pondération reflétant le poids des différents concurrents de la France dans les échanges extérieurs. Une variation positive représente une dépréciation du franc.

2. Les exportations de produits manufacturés

L'évolution des exportations françaises depuis un an est à première vue difficilement interprétable. Les ventes françaises ont en effet baissé d'environ 7 % entre la mi-1981 et la mi-1982, tandis que sur la même période, au travers de fluctuations au trimestre le trimestre, la demande mondiale augmentait de 1 %. Les pertes de parts de marchés qui

Les taux de pénétration présentés dans ce graphique sont définis par le rapport des importations à l'offre globale (production plus importations), évalué aux prix de 1970. Ils sont présentés en ordonnées logarithmiques, car c'est le taux de croissance de ces taux qui est expliqué par les relations économétriques décrivant le partage de l'offre.



La première consiste à penser que l'indicateur de compétitivité ne reflète pas bien, dans des périodes de fortes fluctuations du franc, l'évolution réelle de la compétitivité (1).

La deuxième fait appel à des "effets de seuil" ; elle postule que, si une dépréciation du franc, même de grande ampleur, survient alors que, dans la répartition des produits échangeables, une part substantielle revient aux produits ayant un écart de prix très important avec l'étranger, cette dépréciation risque de procurer de faibles gains de parts de marchés ; en effet de nombreux produits resteront encore non compétitifs. La situation actuelle étant de ce point de vue originale par rapport à ce que l'on a connu jusqu'alors, il est probable que l'élasticité moyenne, observée sur le passé, des exportations aux prix, est supérieure à celle qui a prévalu au cours des derniers mois.

La troisième raison suppose que les exportations dépendent non seulement de la compétitivité mais aussi de la profitabilité. Les exportateurs décident d'exporter s'ils espèrent en retirer un profit suffisant. La baisse des exportations correspondrait à un changement de comportement d'un certain nombre d'exportateurs : ceux-ci auraient pu renoncer à exporter, cette opération devenant non rentable au vu de leurs nouvelles anticipations de charges et de changes.

Dans les faits, ces trois causes ont pu jouer simultanément. On peut aussi repérer un certain nombre de faits spécifiques qui ont joué défavorablement depuis quelques mois sur l'évolution de nos parts de marchés. Citons au premier rang de ces causes, la chute des ventes d'automobiles qui explique à elle seule 1,6 % de la perte des parts de marchés depuis la fin 1980. Citons aussi les importations d'appareils de reproduction du son et de l'image qui ont augmenté massivement, sans doute en Europe comme en France (+ 36 % en francs de la mi-1981 à la mi-1982), à l'occasion du "Mundial" et qui se solderaient par une perte d'environ 1 % de parts de marchés de la France sur l'Europe.

Ajoutons enfin qu'une assez grande incertitude entache la mesure de la demande mondiale : celle-ci pourrait être moins bien orientée que ce que l'on pense actuellement. On connaît en effet avec presque un an de retard la demande des pays non OCDE ; il est vrai que ce n'est pas sur ces zones que l'on perd des parts de marchés. Les délais sont bien sûr très inférieurs pour les pays de la CEE ; néanmoins la poursuite des pertes de parts de marchés au deuxième trimestre 1982, en particulier sur la CEE, repose sur une estimation encore fragile de la demande des pays européens.

3. Le partage de l'offre et les importations

3-1 - Le partage de l'offre de produits manufacturés

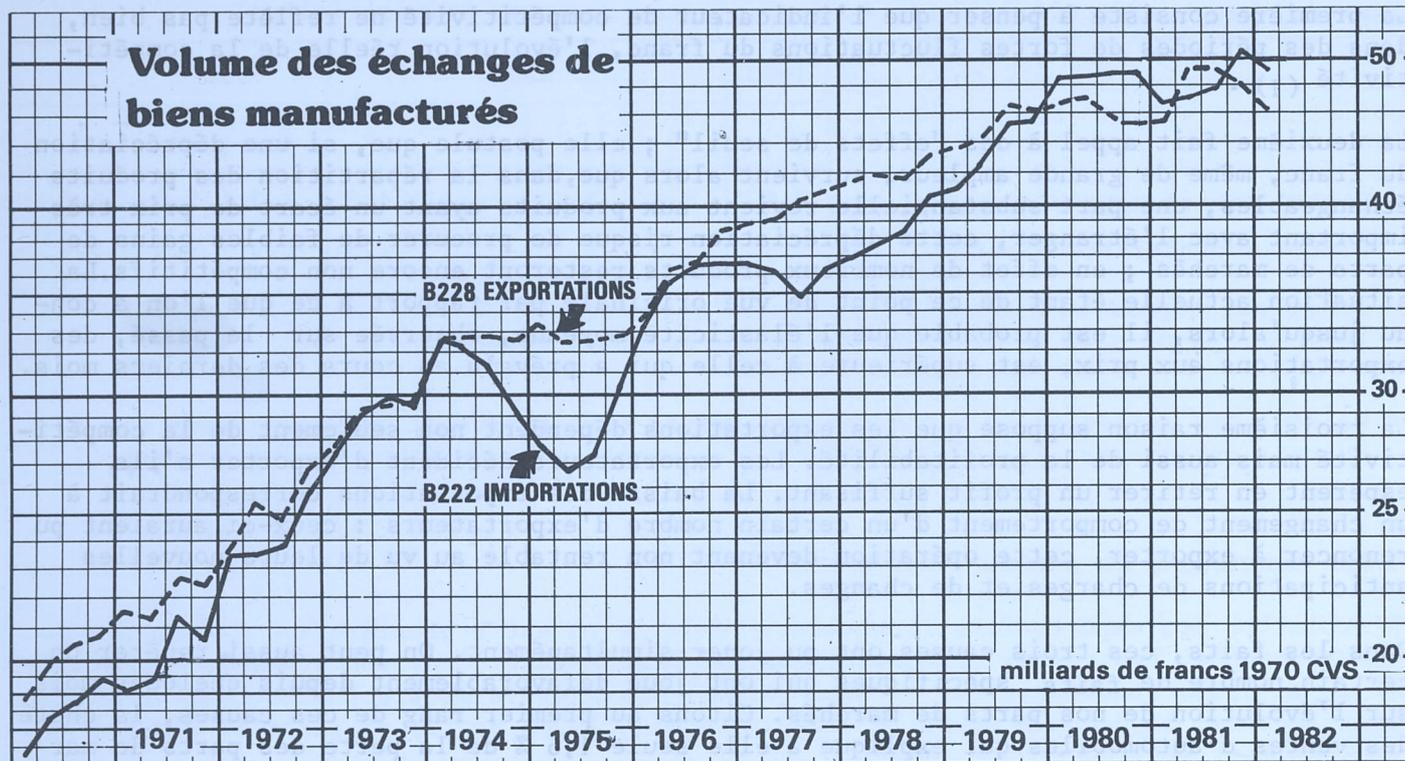
Le taux de pénétration des produits étrangers en France augmente à nouveau fortement depuis la mi-1981. Il est passé de 26 % à la mi-1981 à 28 % à la mi-1982. Ce mouvement provient de la vive reprise de la pénétration des produits non européens depuis la mi-1981. Il présente deux accélérations au quatrième trimestre 1981 et au deuxième trimestre 1982 qui sont liées à une demande française plus lourde sur ces trimestres en produits à forts taux de pénétration.

La reprise de la pénétration des produits non européens après une baisse sensible s'explique bien par les mouvements de la compétitivité (cf. graphiques). La pénétration des produits européens semble au contraire stabilisée après une dégradation au quatrième trimestre 1981(2). Là encore l'arrêt de la dégradation et peut être la légère amélioration de la compétitivité vis-à-vis de l'Europe sont sans doute à la base de cette évolution.

(1) On peut citer certaines pratiques qui introduiraient ce genre de distorsions : valorisation des prix d'exportation exprimés en monnaies étrangères au cours du jour du passage en douanes, exportations entre maisons-mères et filiales...

(2) qui relève probablement de forts stockages observés à ce moment-là.

Volume des échanges de biens manufacturés



DEUX SÉRIES CHOISIES DANS TENDANCES, cahier vert, où elles figurent avec les autres ressources en biens manufacturés (page 56 pour les importations) et les autres emplois de ces mêmes produits (page 58 pour les exportations). Source : comptes trimestriels.

Ajoutons enfin qu'une assez grande incertitude entache la mesure de la demande mondiale...
 On connaît en effet avec précision un an de retard la demande des pays non OCE...
 vryl que ce n'est pas sur...
 plan des États-Unis pour les pays de la CEE ; néanmoins la poursuite des...
 les parts de marché au deuxième trimestre 1981, on particulier sur la CEE, repose sur...
 une estimation encore fragile de la demande des pays européens...
 3.1.5. Le passage de l'offre et les importations
 3.1.5.1. Le passage de l'offre de produits manufacturés
 La faiblesse de la demande mondiale des produits étrangers en France a été...
 dans la mi-1981. Le passage de la mi-1981 à la mi-1982...
 paiement de la dette extérieure de la République des produits non européens...
 mi-1981, il présente deux caractéristiques principales : premièrement, le...
 passage 1981 qui sont liées à une demande française plus forte sur les...
 produits à forte valeur ajoutée.
 L'expansion de la demande des produits non européens...
 plus bien par les mouvements de la compétitivité (cf. chapitre)...
 des produits européens semble au contraire et...
 au trimestre 1981...
 raison de la compétitivité vis-à-vis de l'Europe...
 L'union...
 BIENS DE CONSOMMATION COURANTS
 (1) On peut citer certaines pratiques qui introduiraient ce genre de distorsions :...
 réduction des prix d'exportation...
 passage...
 (2) qui relève probablement de forts stocks observés à ce moment-là.

Générale, mais inégalement répartie selon les produits, la dégradation touche principalement l'automobile et l'équipement ménager. Pour ces produits, la dégradation s'est accélérée au deuxième trimestre 1982 pour des raisons temporaires (grèves dans l'automobile, mondial pour l'équipement ménager). Néanmoins dans l'automobile la part des modèles étrangers est passée de 20 % à la fin 1980 à plus de 24 % à la mi-1982. Pour ces produits, la compétitivité des prix ne se dégrade pourtant plus depuis un an, mais elle retrouve le niveau de 1975-1976, période au cours de laquelle la part des véhicules étrangers était passée de 14 à 19 % (cf. graphique).

Au cours des prochains mois, le taux de pénétration devrait se replier provisoirement en liaison avec une amélioration au moins temporaire de la compétitivité et d'un stockage très ralenti qui viendrait compenser les surstockages du deuxième trimestre 1982.

3-2 - Les importations de produits manufacturés

A cause de la dégradation du taux de pénétration sur les douze derniers mois, les importations ont progressé de 10 % entre la mi-1981 et la mi-1982 lorsque la demande totale n'augmentait que de 3 % sur la même période. Au trimestre le trimestre, certaines évolutions risquent d'être contestables et méritent d'être lissées. C'est le cas des importations de biens d'équipement professionnel qui augmentent de 9,4 % au deuxième trimestre 1982 **, et contribuent à expliquer la moitié des 5,8 % de croissance des importations de produits manufacturés au deuxième trimestre 1982.

En se plaçant sur une période plus longue permettant d'éliminer ces fluctuations, on constate que depuis un an, les importations de biens d'équipement professionnel ont augmenté de 5,4 %, les importations de biens intermédiaires et de consommation courante de l'ordre de 10 %, les achats d'automobiles et de matériel de transport de plus de 20 % (pour une demande de 2 % sur la même période) ceux des biens d'équipement ménager de près de 36 % (ceux-ci ne représentent encore que 4 % des importations de produits manufacturés).

Au cours des prochains mois, l'amélioration attendue du partage de l'offre devrait permettre aux importations industrielles de progresser environ 2 % moins rapidement que la demande.

Aussi, en moyenne sur 1982, les importations industrielles progresseraient de 4,4 % par rapport à 1981. L'amélioration du partage de l'offre au second semestre reste provisoire, lié à des facteurs conjoncturels (gains de compétitivité liés au blocage, ralentissement du stockage). En moyenne sur l'année, la tendance reste à une dégradation prononcée du partage de l'offre (25,7 en 1980, 25,9 en 1981, 26,8 en 1982).

4. Les échanges agro-alimentaires.

L'année 1981 a été particulièrement brillante dans le domaine des changes extérieurs agro-alimentaires qui ont dégagé un excédent annuel de 21,5 milliards de francs.

Cependant depuis l'automne 1981, les résultats se sont dégradés. Globalement, le volume des exportations a cessé de croître puis a notablement fléchi au second trimestre 1982 (- 10 % sur le niveau moyen de 1981). Simultanément, celui des importations remarquablement plat depuis 1979, s'est nettement redressé (+ 7 à 8 %, après correction des variations saisonnières).

En particulier, le volume de nos ventes de céréales aux Pays Tiers (hors CEE) accuse un net repli au cours du premier semestre 1982 : le rythme moyen mensuel est réduit d'un tiers pour le blé et de moitié pour l'orge. La raison en est de moindres disponibilités (récolte 81-82) ayant, en outre, fait l'objet de livraisons accélérées en début de campagne (août-novembre 1981). Nos expéditions à la CEE, assurées en priorité, se maintiennent à un niveau moyen trimestriel d'environ 1 million de tonnes pour le blé et 500 à 550 milliers de tonnes pour l'orge.

** cette croissance en volume est associée à une baisse des prix de 1 % ce trimestre. Elle fait suite à une évolution inverse au premier trimestre 1982, hausse des prix de 10 %, baisse des volumes de 7 %.